



AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

SECRETARIAT EXECUTIF

DIRECTION TECHNIQUE

SITE RAMSAR BAS OGOOUÉ

## RAPPORT TECHNIQUE SUR L'OBSERVATION DE POISSONS MORTS SUR L'OGOOUÉ

Caractère du rapport :

**TRÈS URGENT**

Lieu :

Ogooué amont  
Lac Nkoghé  
Embouchure Ngounié (village Lézinda)  
Lac Zilé

Adressé à :

Ministre de la Forêt, de la Mer, de l'Environnement, charge du Plan Climat  
Gouverneur de la Province du Moyen-Ogooué

Copié à :

Secrétaire Exécutif - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)  
Directeur Général de l'Environnement  
Coordination Projet d'Appui aux Zones Humides (PAZH)

Auteur :

Guy-Philippe SOUNGUET  
*Gestionnaire du Site Ramsar Bas Ogooué*

Sources :

Site Ramsar du Bas Ogooué  
Brigade Nautique de la Gendarmerie Nationale – Moyen-Ogooué  
Direction Provinciale de la Pêche et de l'Aquaculture du Moyen-Ogooué

## **Compte-rendu**

Dès le 9 juillet 2019, la population vivant sur les berges de l'Ogooué, en amont de Lambaréné, avait alerté sur la mort mystérieuse de plusieurs centaines de poissons. Au niveau de Lambaréné, on constatait, en dérive, des centaines de poissons morts sur l'Ogooué.

Le 17 juillet 2019, les populations du village Lézinda, à l'embouchure de la Ngounié et du lac Zilé ont également signalé le phénomène des poissons morts.

Le drame de la mort mystérieuse de centaines de poissons fait craindre l'intoxication des populations avec l'arrivée de la saison sèche et l'activité de la pêche qui rentre dans son pic à grand renfort de « pêcheurs » venus des quatre coins du Gabon et qui voient en cette mortalité une facilité de capture de la ressource. Heureusement jusqu'à présent, aucun cas de décès ou de maladie lié à une intoxication n'a été enregistré dans la région.

Il fait également craindre une utilisation de produits toxiques pour la capture des poissons ou, un déversement volontaire ou accidentel de produits chimiques dans les cours d'eau se déversant dans l'Ogooué et dans la Ngounié.

## **Causes et facteurs potentiels**

Lors de la mission du 9 juillet 2019, des prélèvements d'eau avaient été effectués dans le lac Nkoghé et sont en attente d'analyse.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nautique pour tenter de déterminer, au niveau local, l'origine de la mort de centaines, voir de milliers de poissons dans une zone partant du lac Nkoghé jusqu'au lac Zilé et qui inclut la partie inférieure de la Ngounié.

En attendant les conclusions de l'enquête, plusieurs causes ou facteurs se présentent :

- la pêche au poison effectuée par les communautés locales même si ces dernières réfutent cette hypothèse et, pour l'heure rien ne permet de la déterminer.
- l'exploitation minière illégale et particulièrement de l'or qui est dénoncée par les populations des rives de l'Ogooué et de la Ngounié. On peut noter que l'exclusion des orpailleurs de Minkébé a fait déplacer le phénomène dans la zone de Ndjolé et ses alentours.
- l'arrêt de l'exploitation de l'or dans la zone de l'Ikoye qui peut laisser supposer que les produits utilisés pour l'exploitation du précieux minéral n'ont pas été sécurisés.
- les changements climatiques peuvent être liés de façon indirecte à cette tragédie, par une baisse rapide des eaux provoquant un appauvrissement en oxygène et une élévation d'azote et de phosphore dans les lacs.

## **Conclusions et recommandations**

Les faits rapportés par les témoins-pêcheurs laissent penser que cette mortalité peut être due à une « pollution diffuse » et un « phénomène multifactoriel ». Mais cette explication apparaît insuffisante au regard du caractère aigu des événements. En effet, n'y a-t-il pas un contresens à relier des épisodes de mortalité ponctuels et massifs à un phénomène de pollution diffuse ? S'il s'agissait uniquement de cela, c'est toute l'année que la mortalité sévirait. Or, ce n'est pas le cas. La situation reste « indéterminée ». Si l'expérience des riverains a permis d'émettre des hypothèses pour donner du sens à ces événements, de grandes zones d'ombre subsistent encore. C'est pourquoi l'administration du Site Ramsar du Bas Ogooué recommande vivement de :

- faire appel aux services de la Cellule Scientifique de l'ANPN (collecte d'échantillons, vétérinaire, ....).
- faire appel aux services du laboratoire du CENAREST (analyse des échantillons).
- mettre en place une équipe mixte (Gendarmerie, ANPN, Pêche) pour mener des investigations dans l'ensemble de la zone touchée par le phénomène de mortalité massive des poissons (voir cartes).

Les investigations de la zone impactée nécessitent de mobiliser trois types d'acteurs. Cela se justifie par le fait que leur engagement dans la situation actuelle présente une typicité, une régularité et une prévisibilité que les simples informations recueillies auprès des populations ne peuvent permettre de mettre en évidence l'origine ou la cause de cette importante mortalité de poissons.

## **Besoins logistiques pour les investigations**

### Hommes

- Gendarmerie : 5
- ANPN : 5
- Pêches : 3

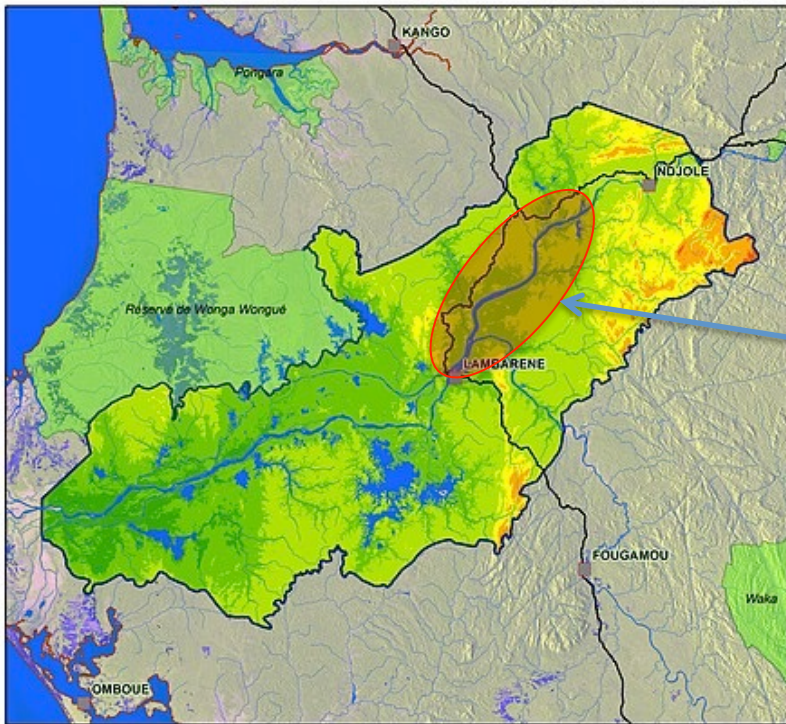
### Carburant

- Essence
- Lubrifiant

### Frais de mission

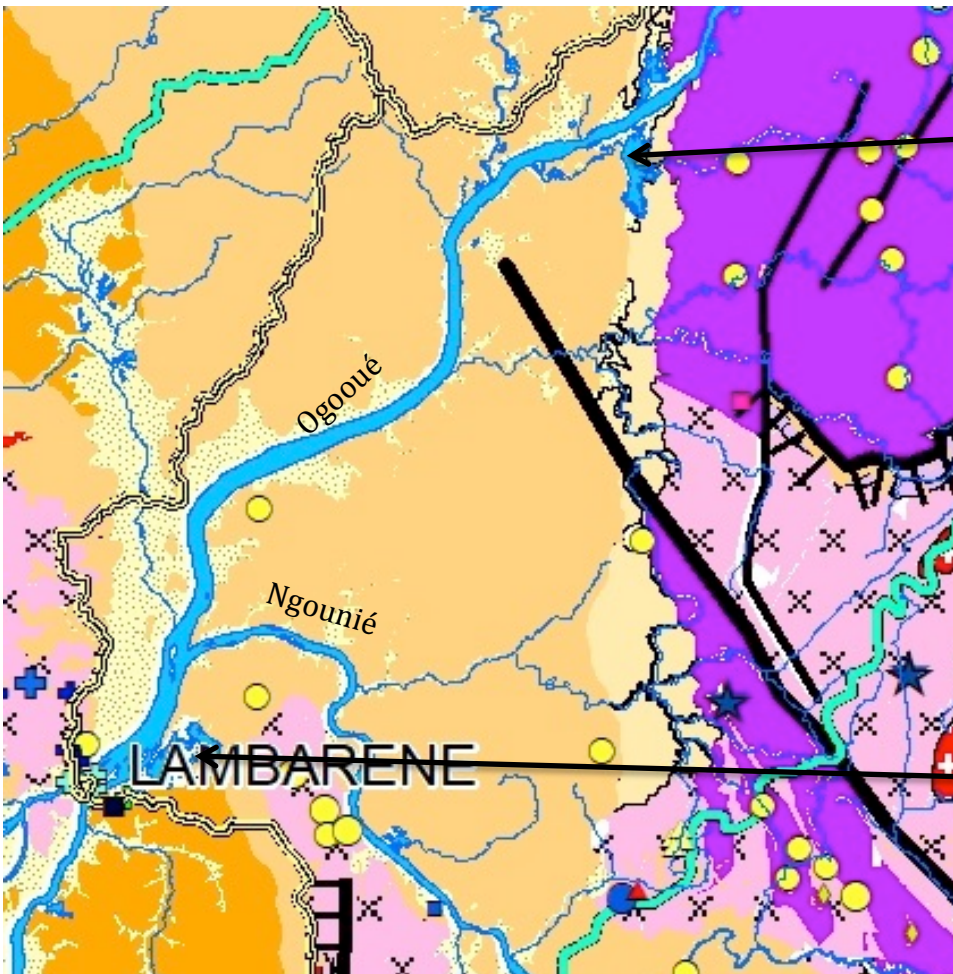
- Durée de la mission : 10 jours x 13 agents

## Cartes



Zone impactée

Site Ramsar du Bas Ogooué



Lac Nkoghé

● Sites aurifères

Lac Zilé

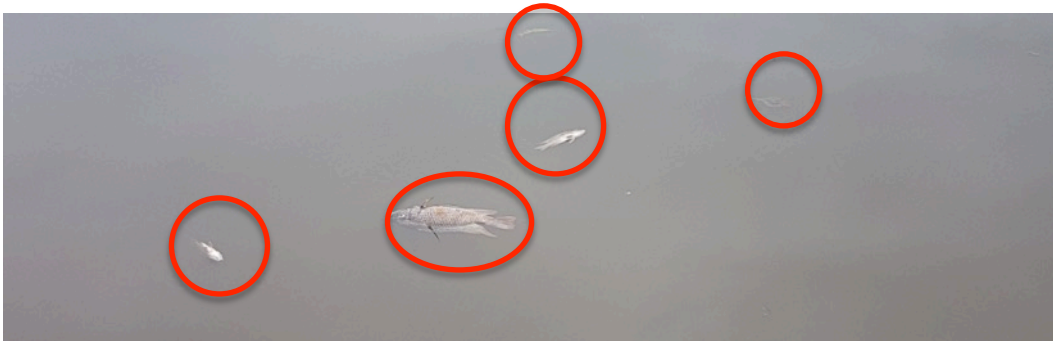
Zone impactée



## Images



Lac Nkoghé : vue de la berge avec les plantes aquatiques asséchées et des poissons morts



Poissons morts dans le lac Nkoghé



Poissons morts dans le lac Zilé



Bassine de poissons ramassés par un membre de la communauté du village Mbilaten, près du lac Nkoghé et destinés à la commercialisation



Bassine de poissons ramassés par un membre de la communauté du village Lézinda, embouchure de la Ngounié



Poissons ramassés par des enfants du lac Zilé et commercialisés à Lambaréné